

Communiqués

Conseil des arts
et des lettres du Québec
QuébecConseil montréalais
de la culture et des communications**Appel de candidatures
Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Montérégie**

Longueuil, 5 octobre 2015 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en collaboration avec le Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC), lance l'appel de candidatures pour le Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Montérégie. Ce prix, remis pour une 14^e année consécutive dans la région et assorti d'un montant de 5 000 \$, vise à reconnaître un artiste professionnel pour l'ensemble de son parcours et l'excellence de son oeuvre. Cette année, le prix sera remis à un artiste oeuvrant en arts visuels, métiers d'art, arts numériques, cinéma ou vidéo. La date limite d'inscription est le **4 décembre 2015**.

Promouvoir la création artistique en Montérégie

En décernant ce prix, le CALQ vise à promouvoir la création artistique en Montérégie, à favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu, à offrir un soutien tangible à leur carrière et à contribuer à leur rayonnement. Le Prix sera remis en mars 2016, en Montérégie, lors d'un événement organisé par le CMCC. Les détails seront communiqués ultérieurement.

Déposer sa candidature

Les artistes professionnels qui souhaitent soumettre leur candidature doivent répondre à des conditions d'admissibilité parmi lesquelles : un minimum de sept ans de pratique professionnelle; être l'auteur d'au moins deux réalisations artistiques; résider depuis au moins un an en Montérégie et y exercer une pratique artistique active. Les candidatures sont évaluées au mérite, par un jury de pairs, sur la base des objectifs et des critères d'évaluation spécifiques au Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Montérégie. Les personnes intéressées trouveront tous les détails, de même que le formulaire de mise en candidature, sur le site Web du CMCC au www.culturemonteregie.qc.ca/Prix-du-CALQ-Createur-ou-creatrice.

On peut communiquer avec Sabrina Brochu pour de l'information complémentaire ou obtenir de l'aide dans la préparation du dossier d'artiste au 450 651-0694 / 1 877 651-0694, poste 222, ou sbrochu@culturemonteregie.qc.ca.

À propos du CALQ

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger (www.calq.gouv.qc.ca).

Le CMCC

Fondé en 1977, le CMCC a pour mission de regrouper et de mobiliser, dans un esprit de concertation, l'ensemble des personnes, physiques ou morales, établies en Montérégie qui exercent une activité professionnelle dans les domaines de la culture et des communications. L'organisme les représente et leur offre des services. Il fait la promotion de la culture et des communications et participe au développement culturel de la Montérégie.

- 30 -

Source :

Jacinthe Barabé
Agente de communication
450 651-0694 - sans frais 1 877 651-0694 - poste 223
jbarabe@culturemonteregie.qc.ca

Conseil montréalais de la culture et des communications
80, rue Saint-Laurent Ouest - bureau 130
Longueuil, QC
J4H 1L8

[← Retour à la page d'accueil](#)